



19 FEVRIER 2025

COMMISSION JURIDIQUE, DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

OBJET : RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 17 FEVRIER 2025

Réunie le 17 février 2025, la Commission Juridique, de Discipline et des Règlements (CJDR) de la Ligue Nationale de Basket (LNB) a rendu les décisions suivantes :

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

Dossier n° 39 – K. FACEY (CAEN)

Rencontre de PRO B CAEN / PAU du 24 janvier 2025 :

- Comportement antisportif
 - **Un match ferme de suspension et un match de suspension avec sursis**

Le match ferme de suspension est fixé sur la rencontre suivante :

- J25 de PRO B – HYERES-TOULON / CAEN

Dossier n° 42 – Maxim EUGENE (HYERES-TOULON)

Rencontre de PRO B HYERES-TOULON / ORLEANS du 24 janvier 2025 :

- Comportement antisportif
- **Infraction non caractérisée**

Dossier n° 43 – Matéo BORDES (HYERES-TOULON)

Rencontre de PRO B HYERES-TOULON / ORLEANS du 24 janvier 2025 :

- Comportement antisportif
- **Avertissement**

Dossier n° 44 – Tomislav GABRIC (ORLEANS)

Rencontre de PRO B HYERES-TOULON / ORLEANS du 24 janvier 2025 :

- Comportement antisportif
- **Infraction non caractérisée**

Dossier n° 45 – Nathan Kuta NIAYINGWANDA (ORLEANS)

Rencontre de PRO B HYERES-TOULON / ORLEANS du 24 janvier 2025 :

- Acte violent
- **Deux matchs fermes de suspension et un match de suspension avec sursis**

Les matchs fermes de suspension sont fixés aux rencontres suivantes :

- J25 de PRO B – ORLEANS / CHARTRES
- J26 de PRO B – NANTES / ORLEANS

AFFAIRES REGLEMENTAIRES

Dossier n° 40 – CHARTRES

- Manquement aux dispositions de l'article 219.1 « *Rencontres professionnelles* » du règlement des compétitions de la Ligue Nationale de Basket
- **Une amende ferme de 750 euros**

Dossier n° 41 – JL BOURG

Rencontre de Betclac ELITE STRASBOURG / JL BOURG du 17 janvier 2025 :

- Manquement aux dispositions de l'article 7 « *obligations des clubs lors de rencontres télévisées* » du règlement régissant l'exploitation audiovisuelle, la communication, le marketing et la billetterie de la Ligue Nationale de Basket
- **Une amende ferme de 1000 euros**